

# Agreste

Nouvelle-Aquitaine

Avril 2018



## Mémento Enseignement Agricole

Édition 2018



Direction Régionale de l'Alimentation  
de l'Agriculture et de la Forêt



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



## Sommaire

- Présentation de l'enseignement agricole ..... p 3
  
- Les effectifs de l'enseignement agricole
  - Répartition par département et composante de l'EA* ..... p 4
  - Les effectifs voie scolaire et apprentissage* ..... p 5
  
- Carte des établissements scolaires ..... p 6 et 7
  
- Les effectifs de l'enseignement agricole
  - Répartition et proportion de filles par secteur de formation* ..... p 8
  - Formation professionnelle continue, UC et VAE* ..... p 9
  
- Résultats aux examens..... p 10
  
- Insertion professionnelle
  - Budget de l'enseignement agricole Nouvelle-Aquitaine ..... p 11








©Alban.Gilbert/Région Aquitaine

©Chetick.Saidou/Min. Agri.Fr


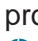


©Pascal.Xicluna/Min. Agri.Fr

Les formations proposées par les établissements d'enseignement agricole préparent aux métiers dans les secteurs de la production agricole, la transformation et la commercialisation des produits, la gestion et le management des entreprises, les activités hippiques, les travaux paysagers, la forêt, l'aménagement de l'espace et les services à la personne et aux territoires.





Cet enseignement s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques au travers de ses cinq missions :

-  la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
-  la participation à l'animation et au développement des territoires ;
-  la contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
-  la contribution aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
-  la participation à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

## Les établissements publics

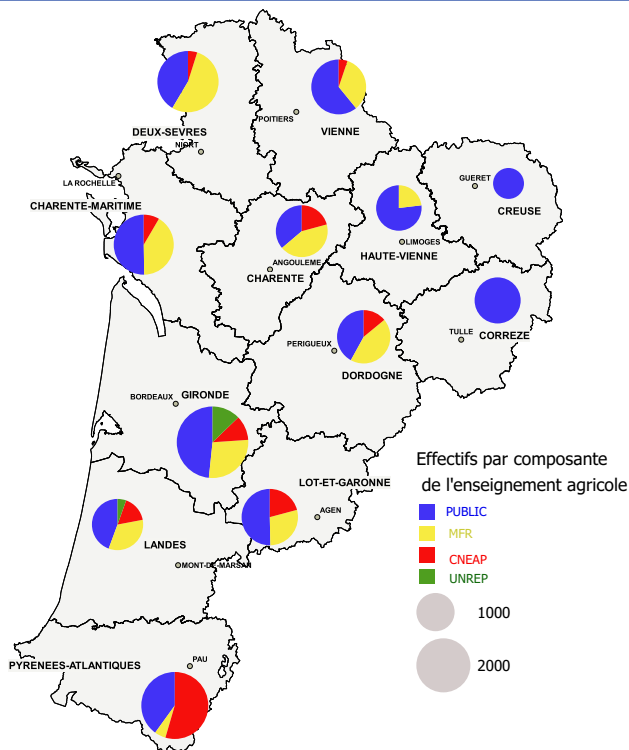
-  37 lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels agricoles ;
-  33 exploitations agricoles et 7 ateliers technologiques ;
-  14 Centres de Formation d'Apprentis (CFA agricoles) ;
-  21 Centres de Formation pour Adultes (CFPPA).

## Les établissements privés sous contrat avec le Ministère en charge de l'agriculture

-  53 Maisons Familiales Rurales (MFR) ;
-  2 CFA du réseau des MFR ;
-  3 lycées du réseau de l'Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion (UNREP) ;
-  19 lycées du réseau du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP).

# Les effectifs de l'enseignement agricole

Répartition des effectifs de la formation initiale (voies scolaire et apprentissage) par département et par composante de l'enseignement agricole



Sources : © BD Carto - DRAAF - SRFD - 2017

	Public	MFR	CNEAP	UNREP	Ensemble
Charente	655	829	347	-	1 831
Charente-Maritime	1 208	996	197	-	2 401
Corrèze	1 471	-	-	-	1 471
Creuse	577	-	-	-	577
Dordogne	834	974	279	-	2 087
Gironde	1 685	920	354	437	3 396
Landes	807	593	277	100	1 777
Lot-et-Garonne	1 100	684	451	-	2 235
Pyrénées-Atlantiques	1 249	180	1 637	-	3 066
Deux-Sèvres	1 037	1 484	125	-	2 646
Vienne	1 301	744	99	-	2 144
Haute-Vienne	1 102	317	-	-	1 419
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>13 026</b>	<b>7 721</b>	<b>3 766</b>	<b>537</b>	<b>25 050</b>

Bordeaux Sciences Agro, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche agronomique sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, est implanté en Nouvelle-Aquitaine. Il forme chaque année 600 étudiants qui suivent le cursus Ingénieur Agronome par la voie de la formation initiale sous statut étudiant ou apprenti ou l'un des six Masters co-accrédités avec les universités bordelaises ou les partenaires nationaux ou encore le master spécialisé labellisé "Conférences des Grandes Écoles".

Sources : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - DécIEA - Base Centrale de Pilotage (EN)

# Les effectifs de l'enseignement agricole

## La formation initiale par la voie scolaire (au 1<sup>er</sup> octobre 2017)

### Cycle d'orientation

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>3 106</b>	<b>1 113</b>	<b>376</b>	<b>2 730</b>
Classe de 4 <sup>ème</sup>	1 012	344	45	967
Classe de 3 <sup>ème</sup>	2 094	769	331	1 763

### Second cycle général, scientifique, technologique

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>2 784</b>	<b>1 465</b>	<b>2 486</b>	<b>298</b>
Seconde générale et technologique	980	510	869	111
Bac scientifique <sup>1</sup>	526	330	462	64
Bac technologique <sup>1</sup>	1 278	625	1 155	123

<sup>1</sup> Classes de Première et de Terminale

### Second cycle professionnel

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>11 623</b>	<b>6 692</b>	<b>4 390</b>	<b>7 233</b>
CAP agricole	1 246	843	199	1 047
Seconde professionnelle	3 511	1 894	1 445	2 066
Bac professionnel <sup>1</sup>	6 866	3 955	2 746	4 120

<sup>1</sup> Classes de Première et de Terminale

### Enseignement supérieur

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>3 145</b>	<b>1 317</b>	<b>2 184</b>	<b>961</b>
Classes préparatoires	36	12	19	17
Brevet de technicien supérieur agricole	3 109	1 305	2 165	944

Source : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - DéciEA

## La formation initiale par la voie de l'apprentissage (au 1<sup>er</sup> janvier 2017)

### Cycle d'orientation

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>176</b>	<b>56</b>	<b>120</b>	<b>56</b>
Niveau VI : DIMA <sup>2</sup>	176	56	120	56

<sup>2</sup> Dispositif d'initiation aux métiers en alternance

### Second cycle professionnel

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>3 036</b>	<b>577</b>	<b>2 509</b>	<b>527</b>
Niveau V	1 565	271	1 289	276
dont : CAP agricole	878	120	860	18
Brevet professionnel agricole	269	19	269	-
Niveau IV	1 471	306	1 220	251
dont : Seconde professionnelle	224	25	187	37
Bac professionnel <sup>1</sup>	758	161	582	176
Brevet professionnel, BP REA <sup>3</sup>	424	97	420	4

<sup>1</sup> Classes de Première et de Terminale

<sup>3</sup> Responsable d'exploitation agricole

### Enseignement supérieur

unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Ensemble</b>	<b>1 180</b>	<b>376</b>	<b>961</b>	<b>219</b>
Niveau III	1 093	341	878	215
dont : BTS agricole	936	220	836	100
Niveaux I et II	87	35	83	4
dont : Ingénieurs Bordeaux Sciences Agro	42	12	42	-
Licence professionnelle	41	21	41	-

Source : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - Base Centrale de Pilotage (EN)

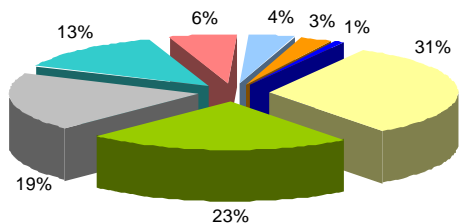




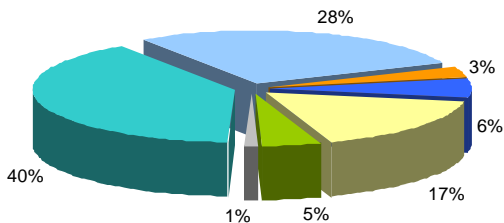


# Les effectifs de l'enseignement agricole

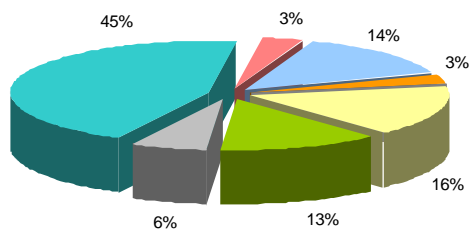
## Répartition des effectifs de la formation initiale (voies scolaire et apprentissage), par secteur de formation, pour chaque composante de l'enseignement agricole



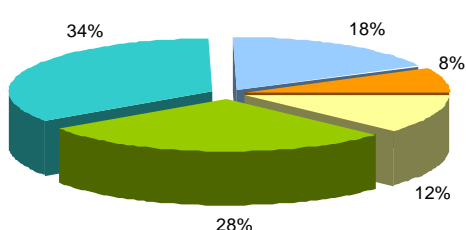
37 lycées et 14 CFA publics



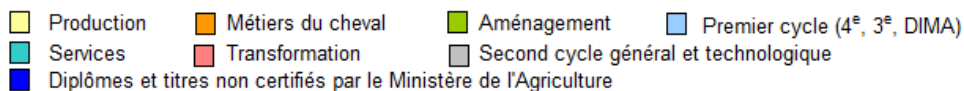
53 MFR et 2 CFA du réseau



19 lycées du CNEAP

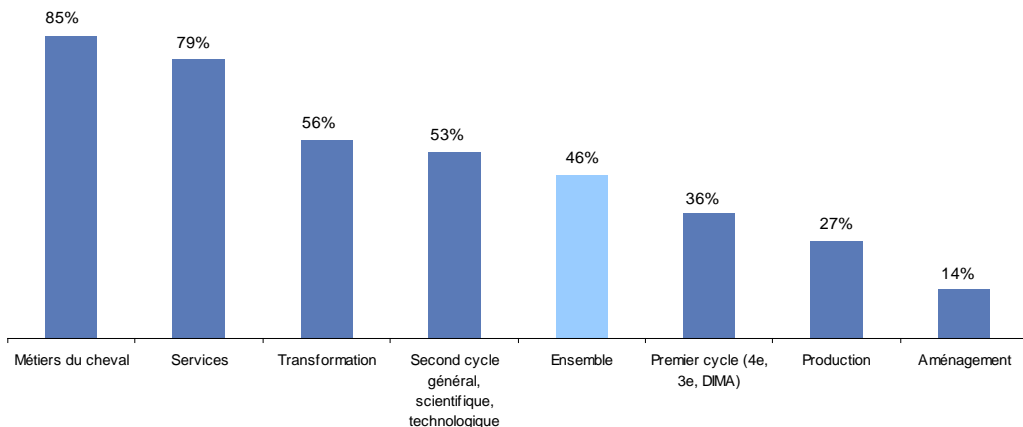


3 établissements de l'UNREP



Sources : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - DéciEA - Base Centrale de Pilotage (EN)

## Proportion de filles dans les effectifs de la formation initiale (voies scolaire et apprentissage), par secteur professionnel



Sources : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - DéciEA - Base Centrale de Pilotage (EN)



# Les effectifs de l'enseignement agricole

## La formation professionnelle continue dans les établissements de l'enseignement agricole en 2016

	unité : nombre			
	Ensemble	dont femmes	Public <sup>1</sup>	Privé <sup>2</sup>
Nombre d'heures stagiaires	2 158 188	956 792	1 480 645	677 543
Nombre de stagiaires	18 423	6 854	12 816	5 607

<sup>1</sup>dont CFPPA, CFA

Source : DGER - Enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue - 2016

<sup>2</sup>MFR, CNEAR, UNREP

### 4 320 stagiaires suivent une formation certifiante ou diplômante 71% des heures stagiaires préparent à une certification ou à un diplôme

#### Second cycle professionnel

		unité : nombre	
Ensemble		Stagiaires	Heures stagiaires
Niveau V :		2 212	733 470
	dont : CAP, CAP agricole	532	205 008
	brevet professionnel agricole	607	234 945
Niveau IV :		1 431	593 210
	dont : bac professionnel	64	15 233
	brevet professionnel REA*	953	392 114
	autre brevet professionnel	354	172 710

\* Responsable d'exploitation agricole

#### Enseignement supérieur

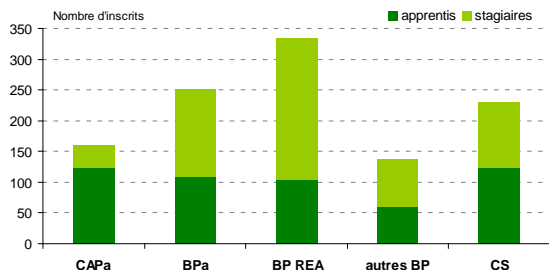
		unité : nombre	
Ensemble		Stagiaires	Heures stagiaires
Niveau III :		621	190 925
	dont : BTS, BTS agricole	574	182 147
Niveau II :		56	16 697
	dont : Licence professionnelle	55	16 277

Source : DGER - Enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue - 2016

## Les diplômes délivrés par unités capitalisables ou par la VAE

Les formations professionnelles peuvent être validées par le système des unités capitalisables (UC) ou par le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

#### Nombre d'inscrits aux examens par unités capitalisables



Proportion de filles parmi les inscrits : CAPa et BPa : 16% BP : 31% CS : 17%

#### Les certifications par la voie de la VAE

Nombre de dossiers déposés	112
Nombre de dossiers déclarés recevables	102 91 %
Les candidats à la VAE	

#### Répartition par département de résidence

Gironde	22 %
Charente-Mariitime	20 %
Pyrénées-Atlantiques	15 %
Vienne	9 %
Deux Sèvres	8 %
Autres départements Nouvelle-Aquitaine	27 %

#### Proportion de femmes

**26 %**

#### Proportion de demandeurs d'emploi

**18 %**

#### Les certifications visées

Répartition par niveau de formation	
Niveau III	25 %
Niveau IV	61 %
Niveau V	14 %

#### Certifications les plus visées

BP Responsable exploitation agricole	29 %
Bac Pro Conduite de l'entreprise agricole option vigne et vin	5 %
BP Responsable exploitation aquacole	5 %
BTSa Aménagements paysagers	5 %

Source : SRFD - INDEXA web - Session 2017/2018

Source : SRFD - INDEXA - Année 2017

# Les résultats aux examens en 2017 par diplôme et par secteur de formation

unité : nombre, %

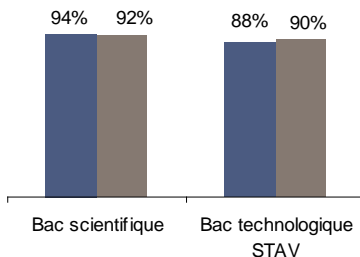
	Admis	Dont filles	Admis/Présents Nouvelle-Aquitaine (%)	Admis/Présents France (%)
Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole	772	395	95	96
Brevet d'Études Professionnelles Agricoles	2 977	1 651	89	90
Baccalauréat Professionnel	2 871	1 554	84	83
Baccalauréat scientifique S	221	130	93	94
Baccalauréat technologique STAV	564	267	89	88
Brevet de Technicien Supérieur Agricole	1 537	617	76	75

Source : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - DéciEA

Lecture : en juin 2017, 772 CAP agricoles ont été obtenus, dont 395 par des filles. Le ratio Admis/Présents régional est de 95% (ratio national : 96%) soit 95 admis sur 100 candidats présents à l'examen.

## Taux de réussite (Admis/Présents en %)

■ Filles  
■ Garçon

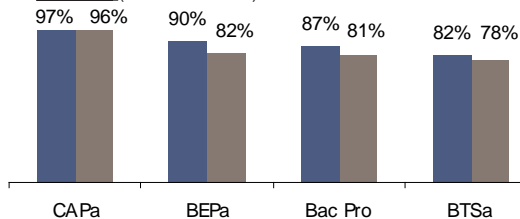


### Voie générale et technologique

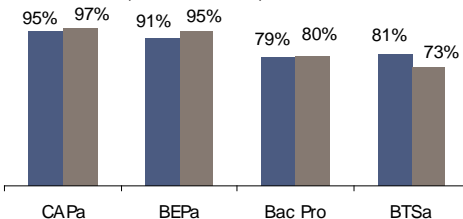
(9% des admis)

### Voie professionnelle

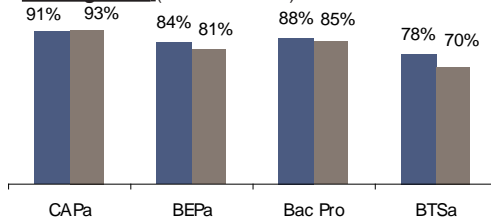
#### Services (37% des admis)



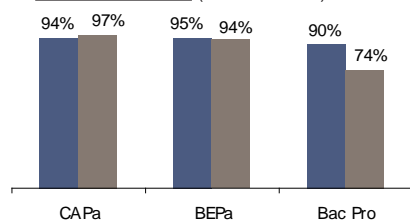
#### Production (27% des admis)



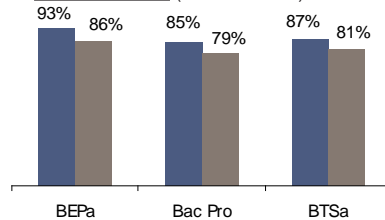
#### Aménagement (18% des admis)



#### Métiers du cheval (5% des admis)



#### Transformation (4% des admis)



Source : DRAAF Nouvelle-Aquitaine - SRFD - DéciEA

# Insertion professionnelle

## Budget de l'enseignement agricole N-A

### L'insertion professionnelle

La direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) réalise une « Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves, étudiants ou apprentis diplômés de l'enseignement agricole ». Les diplômés sont interrogés sur leur situation et leur parcours 33 mois après l'obtention de leur diplôme. Elle est réalisée par rotation triennale pour chaque niveau de diplôme.

En 2013, elle a été menée sur les diplômés du BTSA (niveau 3), en 2012 sur ceux du niveau 4 (Bac pro et Brevet professionnel) et en 2011 sur ceux du CAPA (niveau 5). Elle est conduite par AgroSup Dijon-Eduter avec le concours des établissements d'enseignement agricole.

La DGER réalise également une « enquête sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole », enquête exhaustive permettant d'analyser le devenir et l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole.

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle : [Analyse n°109](#) (Centre d'études et de prospective)

### Taux net d'emploi trois ans après l'obtention d'un diplôme de l'enseignement agricole.

Le taux net d'emploi est la proportion d'individus en activité professionnelle parmi ceux entrés sur le marché du travail.

(Chiffres France entière)

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>CAP agricole</b>	72 %	62 %	68 %
<b>Bac professionnel agricole</b>	85 %	78 %	82 %
<b>BTS agricole</b>	91 %	85 %	89 %

Sources : MAA – DGER ; AgroSup Dijon – Eduter

Champ : Diplômés de l'enseignement agricole par la voie scolaire et par apprentissage - France entière.

Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés du CAP agricole en 2011 (France métropolitaine), du baccalauréat professionnel agricole en 2012 et du BTSA en 2013 (France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie).

### 200 millions d'euros de budget pour l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine

Le montant annuel des crédits d'État en région Nouvelle-Aquitaine avoisine les 200 millions d'euros (y compris les salaires des personnels). La DRAAF gère en direct 57,7 millions d'euros du budget opérationnel du programme régional 143 « enseignement technique agricole », répartis entre :

- la mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics ;
- les subventions de fonctionnement allouées aux établissements privés sous contrat avec l'État ;
- les crédits alloués à l'aide sociale aux élèves et à l'accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- les dépenses pour l'organisation des examens, les visites médicales des élèves pour les stages ;
- l'accompagnement de la mobilité avec les bourses de stages à l'étranger ;
- l'accompagnement à la mise en œuvre de projets au titre des missions insertion, apprentissage et formation continue.

Au niveau national, le ministère de l'agriculture consacre 30% de son budget, soit 1,7 milliard d'euros pour l'enseignement agricole, répartis en quatre grandes catégories de dépenses :

- 51% pour les établissements publics - 38% pour les établissements privés ;
- 6% pour l'aide sociale aux élèves et étudiants - 5% pour les moyens communs à l'enseignement agricole.

Plus de 16 000 agents travaillent pour l'enseignement agricole (61% dans les EPLEFPA, 30% dans le privé et 9% dans l'enseignement public supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage). Ils sont répartis en cinq catégories : enseignants (70%), personnels administratifs et techniques (16%), personnels de direction (9%), personnels d'éducation (3%) et personnels de santé (2%).

Près de 500 agents sont basés en administration centrale ou dans les services régionaux.

Les conseils régionaux rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux. Propriétaires des établissements publics, ils assurent également l'entretien, l'équipement et les investissements.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations relatives à l'enseignement agricole sur le site web des professionnels de l'enseignement agricole :



- ☀ le système éducatif agricole
- ☀ emplois concours, formations et carrière
- ☀ diplômes et référentiels
- ☀ vie scolaire et étudiante
- ☀ ressources pratiques éducatives

*Le guide de formation 2017* publication de la délégation régionale de l'ONISEP, en partenariat avec la DRAAF reprenant l'ensemble des formations agricoles de la région Nouvelle-Aquitaine, sous statut scolaire et en apprentissage.

### Les dernières publications du SRISET sur l'enseignement agricole:

- ☀ Analyses & Résultats n°50 - Avril 2018 : *20 700 jeunes en Formation initiale scolaire dans l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine à la rentrée 2017*
- ☀ Chiffres & Données n°22 - Décembre 2017 : *La formation scolaire dans l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine à la rentrée scolaire 2017*
- ☀ Chiffres & Données n°20 - Octobre 2017 : *Les résultats aux examens de l'enseignement agricole en juin 2017*

### Nos sites web :

[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/)

[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/enseignement-formation](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/enseignement-formation)  
[agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche](http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche)

### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 13916  
87039 Limoges Cedex 1

Directeur régional : Philippe de GUENIN

Directeur de publication par intérim : Jean-Jacques SAMZUN

Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD

Rédacteurs : Stéphane BALAN (SRISET), Laurent JAMME (SRFD)

Composition : Marie-Line THEILLER

ISBN : 978-2-11-152157-5

Composition : SRISET Nouvelle-Aquitaine

Crédits photos : Ministère de l'agriculture, établissements d'enseignement agricole.